



Discours du 1er août 2019 par le Syndic

Promotions 2019

Bravo à Mathis Lourenço, Mikolaj Bielec et Nurdin Pezic (absent sur la photo) pour leur certificat de fin de scolarité !

Sommaire :

- * Promotions—1er août
- * Brèves de la Municipalité
- * Conseil général
- * Halloween
- * Concours d'attelage
- * Culte des Municipalités
- * Impôts
- * ADQH
- * Théâtre
- * Vacances bureau

Brèves de la Municipalité

- ◇ **Conseil général** lundi 28 octobre 2019 : à 20h15 à la grande salle (arrêté imposition)
- ◇ **Conseil général** lundi 9 décembre 2019 : à 20h15 à la grande salle (budget)
- ◇ **Prochaines votations :**
 - dimanche 20 octobre 2019. 1er tour des élections fédérales
 - dimanche 10 novembre 2019. 2ème tour des élections fédérales
- ◇ Voir affiche au pilier public

Conseil général

Dans le cadre de sa dernière séance, les membres du Conseil général de notre commune ont validé les décisions suivantes :

- Préavis no 50-2019 – Comptes 2018 – Accepté à l'unanimité.
- Préavis no 51-2019 – Financement de places protégées publiques dans l'abri de protection civile du projet de construction de trois immeubles – Accepté à la majorité par 18 voix pour, 6 contre et 9 abstentions.
- Préavis no 52-2019 – Statuts de l' Association Scolaire d'Accueil de jour des enfants Intercommunale Chavornay et Environs (ASAICE) - Accepté à la majorité par 20 voix pour et 14 abstentions.

D'autre part, il a été procédé aux élections statutaires. Ont été élus pour l'année 2019-2020 :

- Président : Lang Denis
- Vice-président – Taverney Jacques
- Scrutatrices : Gauthey Dora et Willen Martine suppléées par Boesiger Sandrine et Ray Madeleine
- Commission de gestion et des finances : Réganely Emmanuel, Perret Marc et Chuard Joël suppléés par Vauthey Emmanuel et Grob Jean-Daniel
- Commission de recours : Grin André, Mariotta Andréa et Thérissod Jean-Luc suppléés par Buchs Myriam
- A3C : nouvelle membre : Sandrine Boesiger remplace Valérie Marion Ultra

Le secrétariat du Conseil est assuré par Mme Nathalie Delplace.

Les prochaines séances sont fixées aux lundis 28 octobre et 9 décembre à 20h15 à la grande salle du Battoir.

Les séances sont publiques et de nouveaux conseillers(ères) sont les bienvenus (es).

Pour tous renseignements : Denis Lang (078 709 25 75 / denis.lang@bluewin.ch)

Denis Lang



Concours d'attelage

Le weekend du 27 au 28 juillet dernier, le concours national d'attelage a eu lieu à Corcelles-sur-Chavornay. Malgré la météo capricieuse, les concourants se sont mesurés avec ardeur.

Le fribourgeois Thierry Marion a gagné derby BLMS avec sa jument FM Lady du Palud. Son amie Laetitia Roulin a gagné l'épreuve courte catégorie brevet avec son hongre FM Hazur du Rhor. La fribourgeoise Eliane Ody Bapst a quant à elle gagné l'épreuve poney avec ses Welsh Billy, Honey et Littel. La bernoise Nadine Beyeler a gagné l'épreuve courte catégorie L avec son FM Lee VII. Le Jurassien Mario Gandolfo a gagné l'épreuve courte MS avec son hongre Hakam du Seneut. Et finalement, le tessinois Giacomo Ghezzi a remporté l'épreuve 2 chevaux avec ses lipizzan Robi et Maestoso.



Mario Gandolfo



Fabrice Magnin de Corcelles a, à nouveau, brillé sur son terrain. Il a pris la troisième place de la catégorie MS, la plus élevée et la plus concourue du concours.

Malgré la météo, nous avons eu du succès avec notre soirée fondue qui a été suivie d'une soirée karaoké survoltée sous la cantine samedi soir.

La société vaudoise d'attelage se réjouit déjà de vous accueillir l'année prochaine !

Anouck Jaltier

Paroisse Pomy-Gressy-Suchy
 Dimanche 22 septembre Belmont
 À la grande salle



Culte des Municipalités



09h30 répétition des chants
 10h00 *CULTE DES MUNICIPALITÉS*
 10h45 Défilé dans le village avec les pompiers

Impôts communaux— changement



La Municipalité, d'entente avec la commission de gestion, a décidé de confier l'encaissement de ses impôts communaux, dès le 1er janvier 2020, au canton.

Dès lors, vous recevrez pour la dernière fois, à fin décembre 2019, une facture relative aux impôts communaux 2019 de la part de notre boursière, avec possibilité de déduire l'escompte de 10 % si règlement dans les 30 jours.

De ce fait, l'impôt communal 2020 sera intégré aux demandes d'acomptes cantonaux que vous recevrez comme d'habitude, fin novembre ou début décembre 2019.

Notre boursière continuera d'encaisser directement les impôts fonciers.

Mme Grin reste à votre entière disposition pour tout complément d'informations au 024 435 25 05 ou par mail bourse@belmont-sur-yverdon.ch.

20 ans déjà !

Peut-être vous êtes-vous demandé ce qu'il se passe dans le quartier du Bugnon... pourquoi des décorations ?

Et bien oui, cela fait 20 ans que l'Association du Quartier de la Hutte, l'ADQH, a été fondée. Ses membres ont décidé de marquer cet anniversaire de manière originale. La hutte, véritable tonnelle ambulante, se déplace toutes les deux semaines de juin à septembre chez l'un de ses membres pour y partager un apéritif. Le samedi 6 juillet, une trentaine d'adhérents est partie une journée entière en course d'école visiter le musée Chaplin's World à Corsier puis les mines de sel de Bex.



Le lendemain dimanche, tout ce petit monde s'est retrouvé autour de broches au feu de bois afin de partager un repas. Ce moment convivial a permis aux jeunes et moins jeunes de se remémorer quelques événements marquants passés que ce soit dans les rues du village ou dans le quartier.



L'ADQH se réjouit de poursuivre son programme de festivités en 2019 et prépare déjà 2020.

Denis Lang

Théâtre

Cette année, nous allons jouer : **J'y suis, j'y reste !** Comédie en 3 actes de **Raymond Vincy, Jean Valmy et Borkon Jules** avec 4 hommes et 4 femmes.

Avec en mise en scène : **Caroline Guignard**



Les **comédiens** sont :

**Perrine Chevalley - Floriane Collet - Ophélie Collet—Charlène Moccand
Alain Bonnevaux — Vincent Guidoux - Thierry Herman— Steve Maillard**

Nous jouerons :

Le 2 novembre à 20h00

Le 3 novembre à 14h30

Et les 8, 9, 15 et 16 novembre à 20h00

Il y a toujours une **petite restauration**.

Le 2 novembre, une partie de la recette sera reversée à **Hospirécré**



Résumé de la pièce:

Une restauratrice du quartier des Halles s'est fait dérober son sac à main contenant ses papiers d'identité. Dix ans plus tard, voulant épouser son barman, elle apprend que sa voleuse a épousé, en empruntant son propre nom, un jeune baron. Elle décide, alors, de se présenter au manoir de son « époux légal » pour lui dévoiler la vérité et réclamer le divorce, semant la perturbation dans l'existence du baron et de sa tante, une comtesse très à cheval sur les traditions. Finalement, c'est un cardinal, en visite au château, qui trouvera une issue à cette situation.

Voici le site pour les réservations : <http://www.belmont-theatre.ch/> ou au n° : **079 538 77 14** du lundi au vendredi de **19h30 à 20h30** à partir du **14 octobre 2019**

La pièce étant légèrement plus longue que d'habitude, je préfère dire maintenant, par mesure de précaution, que nous commençons à 20h00 les soirs, au cas où.

Vincent Guidoux, secrétaire

Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de décembre. Merci de les transmettre au greffe municipal (par mail de préférence) au plus tard le 1.11.2019.

Vacances du bureau communal

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé pour cause de vacances du vendredi 11 octobre au dimanche 27 octobre 2019.

Nous vous invitons donc à contrôler la validité de vos documents d'identités, afin de pouvoir en demander le renouvellement avant la fermeture du bureau.

Greffe Municipal

Horaires d'ouverture : lundi de 19h à 19h45
mercredi de 9h à 11h

☎ 024 435 25 05 - 📠 024 435 25 07

E-mail : greffe@belmont-sur-yverdon.ch
bourse@belmont-sur-yverdon.ch
www.belmont-sur-yverdon.ch

